Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Etat au:1er janvier 2020

## Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

## Tableau 18: Centrales existantes des aménagements à accumulation classées par bassins fluviaux

Puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs Production moyenne annuelle escomptée (pompage-turbinage non compris)

Bassin fluvial	Nombre de centrales	Puissance (MW) (1MW = 1000kW)	Production escomptée (GWh) (1GWh = 1 Mio kWh)		
			Hiver	Eté	Année
Rhin Aar Reuss Limmat Rhône Tessin Adda Inn Adige	14 15 6 5 21 12 7 2	1'331.80 1'016.50 255.20 502.18 3'443.40 1'032.85 282.00 360.00	1'434.16 691.01 190.60 293.30 3'398.20 1'326.20 312.00 504.00	1'944.54 1'459.57 263.40 250.80 2'585.57 1'350.40 392.40 814.70	3'378.70 2'150.58 454.00 544.10 5'983.77 2'676.60 704.40 1'318.70
Total:	82	8'223.93	8'149.47	9'061.38	17'210.85

- Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.
- 15 centrale(s) de pompage pur et 0 centrale(s) en construction ne sont pas prise(s) en considération.
- Aménagements internationaux: seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.
- L'emplacement des 82 centrales est déterminant pour leur répartition selon les bassins fluviaux.

- Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.

Ittigen, le 30.4.2020 Page: 1 / 1